

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2801

8 octobre 2014

SOMMAIRE

Abeco S.A.	134402	Beltone MidCap Management S.A.	134403
Activités Européenne de l'Energie S.A. .	134402	Berliot S.à r.l.	134406
ADCB Fund Management S.à r.l.	134403	Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l.	134405
Ad Hoc Consulting S.A.	134403	Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.	134405
Adoc Services S.A.	134413	Big Mountain S.A.	134411
Advantics S.A.	134408	Biomet S.à r.l.	134406
AFS Fund	134404	BNRI Limehouse No. 1 S.à r.l.	134412
Aleph Invest S.à r.l.	134404	CForClean	134405
Alfa Invest S.A.	134404	Eginter S.à r.l.	134414
Alpatrans A.G.	134408	EPF Logistics Properties Germany (GP) S.à r.l.	134407
Alpha Wealth Management Luxembourg	134402	Etimos Fund	134408
ALS Holdings (International)	134448	Flint Group Holdings S.à r.l.	134406
Alter Bail SE	134405	Grosvenor Americas S.à r.l.	134407
Altisource Portfolio Solutions S.A.	134402	IP.AP S.à r.l.	134413
Alvogen Balkans Luxembourg S.à r.l. ...	134402	Kzewl Investment S.A.	134412
Amarcord S.à r.l.	134405	Landshut S.à r.l.	134413
Analix Luxembourg S.A.	134408	Mer l'eau S.A.	134415
An der Bakes	134413	NBIM Karl LBG1 S.à r.l.	134424
Angelina S.A.	134410	NIP S.à r.l.	134438
Anmol s.à r.l.	134448	Optimitive International S.à r.l.	134420
Antlia S.A.	134411	Somana S.A.	134418
Apimmo SPF S.A.	134410	TIL Finance Luxembourg S.à r.l.	134409
Asbury Park S. à r.l.	134404	Tilia Capital S.A.	134409
AsiaLux Import Export S.A.	134402	TLI S.A.	134409
AS Promotion Sàrl	134448	Triton Luxembourg GP Eudora S.C.A. ..	134409
Astrolabe S.A.	134411	Tumiotto Frères S.à r.l.	134403
Axius Holding S.à r.l.	134411	UK Students City S.à r.l.	134410
Battuta S.A.	134412	Uni-Deff Sicav	134410
BBS Participation	134407	Warlon	134404
Bel Air Investments S.à r.l.	134403	World Helicopters S.à r.l.	134435

Activités Européenne de l'Energie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 163.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123867/9.

(140138014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Alpha Wealth Management Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-7305 Steinsel, 7, In der Duerrwies.

R.C.S. Luxembourg B 140.354.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123882/9.

(140137956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Altisource Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 72.391.

Les comptes annuels au 31 December 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123885/9.

(140138752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**AsiaLux Import Export S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.065.

Le bilan au 31 décembre 2013 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123900/9.

(140137164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Abeco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 162.511.

Par la présente, je démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Monsieur Victor Vangelista.

Référence de publication: 2014123916/9.

(140137699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Alvogen Balkans Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 145.518.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123886/9.

(140137382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Ad Hoc Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 71.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014123919/10.

(140138082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

ADCB Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 147.011.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2013, ainsi que la distribution de dividendes relative à la décision de l'Actionnaire Unique du 25 Juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123920/10.

(140138196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Bel Air Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 145.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bel Air Investments S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014123989/11.

(140137897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Beltone MidCap Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 143.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Beltone MidCap Management S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014123991/11.

(140137546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Tumiotto Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3328 Crauthem, 4-6, rue de Weiler.
R.C.S. Luxembourg B 20.165.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TUMIOTTO FRERES S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014123260/12.

(140141187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

Aleph Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 6.662.500,00.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 172.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALEPH INVEST S.A R.L.

Référence de publication: 2014123932/10.

(140137838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Alfa Invest S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 117.706.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALFA INVEST S.A.

Référence de publication: 2014123933/10.

(140138337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**AFS Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 175.493.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014123930/11.

(140139033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Asbury Park S. à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 129.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014123967/11.

(140137258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Warlon, Société Anonyme.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 143.558.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/08/2014.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2014123296/12.

(140140932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

Alter Bail SE, Société Européenne.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R.C.S. Luxembourg B 133.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014123942/10.

(140137375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Amarcord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3475 Dudelange, 1A, rue du Centenaire.
R.C.S. Luxembourg B 176.697.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2014123943/10.

(140137645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 161.000.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 juillet 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014123994/11.

(140137347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 161.003.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 juillet 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014123996/11.

(140137538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

CForClean, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 166.892.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/08/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2014124616/12.

(140141676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Biomet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.544,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 134.392.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 1^{er} juillet 2014

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que les adresses professionnelles de Messieurs Hugo Froment et Hans De Graaf, gérants B, se situent désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 6 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Biomet S.à r.l.*

Mandataire

Référence de publication: 2014125332/17.

(140142796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

Flint Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 10.718.675,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.222.

—
Le siège social de l'associé CVC European Equity Partners III L.P. a changé et est désormais au 190, Elgin Avenue, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmanes.

Le siège social de l'associé CVC European Equity Partners III Parallel Fund A a changé et est désormais 190, Elgin Avenue, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmanes.

Le siège social de l'associé CVC European Equity Partners III Parallel Fund B a changé et est désormais au 190, Elgin Avenue, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmanes.

Le siège social de l'associé CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P. a changé et est désormais au 190, Elgin Avenue, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmanes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014127843/18.

(140145138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

Berliot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 122.803.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 19 juin 2014

L'associé unique de Berliot Sarl (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Jan-Dries Mulder en tant que gérant de catégorie B et la démission de Stefan Koch en tant que gérant de catégorie B;

et

- de nommer gérant de catégorie B suivant avec effet au 19 juin 2014 et pour une durée indéterminée:

* Susanne Muntinga-van den Houten, née le 07 août 1979 à S-Hertogenbosch, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37,1014 BA Amsterdam, Pays-Bas

et

* Sharon Callahan, née le 19 octobre 1966 à New-York, États-Unis, demeurant professionnellement au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Référence de publication: 2014123993/19.

(140138534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

EPF Logistics Properties Germany (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.136.

Suivant les résolutions prises par l'associé unique en date du 05 août 2014, il a été décidé de:

- renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 08 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Signataire autorisé

Référence de publication: 2014127824/17.

(140144421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

Grosvenor Americas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 155.232,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.509.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession du 19 juin 2014 que Grosvenor Continental Europe Holdings Limited, constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le numéro 4233654 et ayant son siège social à 70, Grosvenor Street, W1K 3JP, Royaume-Uni, a cédé toutes les parts sociales détenues dans la Société à Grosvenor Overseas Holdings Limited, constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée sous le numéro 2915888 et ayant son siège social à 70, Grosvenor Street, Londres, W1K 3JP, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014127578/18.

(140143872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

BBS Participation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.767.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 19 juin 2014

L'associé unique de BBS Participation Sarl (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Jan Willem Overheul en tant que gérant de catégorie A et la démission de Jean-Michel Clinquart en tant que gérant de catégorie B;

et

- de nommer gérant avec effet au 19 juin 2014 et pour une durée indéterminée:

* Susanne Muntinga-van den Houten, née le 07 août 1979 à S-Hertogenbosch, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays-Bas: gérant de catégorie A

et

* Jan Willem Overheul, né le 04 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg: gérant de catégorie B

Luxembourg, le 30 Juillet 2014.

Référence de publication: 2014124015/19.

(140138536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Alpatrans A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.
R.C.S. Luxembourg B 34.565.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014123939/9.

(140137905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Analis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.
R.C.S. Luxembourg B 99.933.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014123947/9.

(140138492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Advantics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 70.995.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2014123923/13.

(140137529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Etimos Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 158.382.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 11 juin 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire les administrateurs suivants pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015:

- Monsieur Marco SANTORI,
- Monsieur Costantino MAGRO,
- Monsieur Jean-Luc NEYENS,
- Monsieur Christophe COUTURIER,
- Madame Irene CEREGHINI,
- Monsieur Amedeo Paolo CRISTOFARO.

2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Pour ETIMOS FUND

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2014127828/23.

(140144354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

Triton Luxembourg GP Eudora S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 172.943.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 janvier 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 10 février 2014.

Référence de publication: 2014125150/11.

(140142205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

TIL Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2014.

TIL Finance Luxembourg S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A. / J.O'Donnell
Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2014125157/13.

(140142299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

TLI S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 69.090.

En date du 4 août 2014, l'agent domiciliaire FIDEUROPE, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B128464, dont le siège social est situé au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 L-2530 Luxembourg (anciennement au 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg), a dénoncé le siège de la société anonyme TLI S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B69090, dont le siège social est au 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Philippe SLENDZAK
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2014125161/14.

(140142265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Tilia Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 188.338.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juillet 2014

1. La société A&C Management Services Sarl, R.C.S Luxembourg B 127 330, ayant siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg, est nommée, avec effet immédiat, nouveau Commissaire en remplacement de M. Marc Besch démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2020.

Fait à Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
Pour TILIA CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014125158/16.

(140141760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Angelina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 177.142.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123949/9.

(140137619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Apimmo SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 28.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014123959/9.

(140138135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

UK Students City S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 153.809.

EXTRAIT

En date du 10 juillet 2014, M. Robert Konigsberg, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, États-Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014125171/14.

(140141659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Uni-Deff Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 101.554.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 juillet 2014

En date du 11 juillet 2014, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de:

- de prendre acte des démissions des administrateurs suivants:

- * M. Patrick Fenal;
- * M. Cyril Maidanatz;
- * M. Regis Martin.

- de nommer en qualité d'administrateur:

- * M. Olivier Masse, 12 rue Eugène Ruppert, L -2453 Luxembourg
- * M. Rudy Paulet, 37A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- * M. Pascal Pierret, 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

pour un mandat d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour un mandat d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2014125182/22.

(140142027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Big Mountain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 86.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BIG MOUNTAIN S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014124022/11.

(140138018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Astrolabe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 156.363.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Astrolabe S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014123971/13.

(140138057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Antlia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 96.949.

EXTRAIT

Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, Monsieur Antonio MONTT a donné sa démission en tant qu'administrateur de la société ANTLIA S.A., ayant son siège social au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96949

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2014.

Antonio MONTI

Administrateur

Référence de publication: 2014123951/15.

(140137308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Axius Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 90.520.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par les associés en date du 25 juillet 2014 que le siège social de la Société est transféré, avec effet au 4 juillet 2014, du 9a Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 49, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014123981/15.

(140137161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Battuta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 149.242.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Battuta S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014124014/13.

(140138059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Kzewl Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 138.460.

Extrait des résolutions des administrateurs prises en date du 17 juillet 2014

Les administrateurs de la Société ont décidé d'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Thomas Dewé, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KZEWL INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2014124435/14.

(140137416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

BNRI Limehouse No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 93.109,82.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 163.191.

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au siège social en date du 23 juillet 2014:

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Manfred Zisselsberger de son mandat de gérant de la Société prenant effet à la date du 31 juillet 2014;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de de la Société:

Nom: Fail

Prenom(s): David

Née le: 24 mars 1965

à Morpeth (Royaume-Uni)

Adresse professionnelle: 9, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

Date de nomination: 31 juillet 2014

Durée: indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2014124027/27.

(140137845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Adoc Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 176.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014123922/10.

(140137650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

An der Bakes, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6918 Mensdorf, Zone Industrielle Rothoicht.
R.C.S. Luxembourg B 17.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AN DER BAKES, S.à r.l.

Référence de publication: 2014123946/10.

(140138664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

IP.AP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 155.511.

La convention de domiciliation conclue entre TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, la société IP.AP S.à r.l., société à responsabilité limitée enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155511, a été dénoncée avec effet immédiat par le domiciliataire en date du 31 juillet 2014; le siège de la société est ainsi dénoncé.

Trustconsult Luxembourg S.A.

Signature

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2014124390/13.

(140138325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Landshut S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.197.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 10 juillet 2014

1. M. Richard James a démissionné de son mandat en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014.
2. Mme. Nicola Hordern, avec adresse au 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Grande-Bretagne, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 10 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.
3. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:
 - Monsieur Godfrey Abel
 - Monsieur Michael Chidiac
 - Madame Nicola Horder
 - Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014124439/21.

(140138246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Eginter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.839.661,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 19.916.

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit juillet.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- Groupe Forrest Luxembourg S.à r.l.-S.P.F, société de droit luxembourgeois enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 158753 avec adresse du siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- Monsieur Pierre Albert Pairoux, né le 1^{er} novembre 1933, à Vilvorde, Belgique et ayant pour adresse professionnelle 21, rue des Trois Héros, B-1370 Jodoigne, Belgique.

(désignés ensemble comme les «Associés»).

Ici dûment représentés par Mme Flora Gibert, résidant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les parties comparantes détiennent 8,839,661 parts sociales de Eginter S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro B 19916, constituée suivant acte reçu de Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 novembre 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 333, le 21 décembre 1982. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Joseph Elvinger, susnommé, en date du 26 avril 2012, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 1578 le 22 juin 2012 (les "Statuts") (la «Société»).

II.- Que les 12,501 parts sociales ordinaires, 882,716 parts sociales A, 882,716 parts sociales B, 882,716 parts sociales C, 882,716 parts sociales D, 882,716 parts sociales E, 882,716 parts sociales F, 882,716 parts sociales G, 882,716 parts sociales H, 882,716 parts sociales I et 882,716 parts sociales J, d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont les Associés reconnaissent avoir été dûment préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1) Renonciation des Associés aux formalités de convocation à la présente assemblée générale;
- 2) Transfert du siège social de la société du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof;
- 3) Modification de l'article 5 des statuts concernant le siège social de la société.
- 4) Démission des gérants de catégorie B et décharge pour l'exercice de leur mandat;
- 5) Nomination des gérants de catégorie B

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

L'entière du capital social étant représentée, l'assemblée générale renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour préalablement communiqué.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le siège social est établi à Windhof, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être encore transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification de Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Quatrième résolution:

L'assemblée décide d'approuver la démission des gérants de catégorie B à savoir Madame Ingrid Cernicchi avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et Madame Valérie Pechon avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. L'assemblée donne également décharge à Madame Ingrid Cernicchi et Madame Valérie Pechon pour l'exercice de leur mandat respectif jusqu'à la date de la présente assemblée.

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de nommer en tant que gérant de catégorie B et pour une durée indéterminée, Madame Muriel Bourgeois avec adresse professionnelle au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof et Monsieur Xavier Pauwels avec adresse professionnelle au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cet acte, ont été estimés à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: F.GIBERT, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 29 juillet 2014. Relation: LAC/2014/35689. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014125498/80.

(140142588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

Mer l'eau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 189.271.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juillet,

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

La société à responsabilité limitée SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES GROUPE ARNOLD KONTZ SARL, ayant son siège social à L-2610 Luxembourg, 184 route de Thionville, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 85.419,

ici représentée par Madame Laure SINESI, employée, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Mer l'eau S.A.» (ci-après la «Société»), régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

La Société peut également acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31'000,- (trente-et-un mille euros) représenté par 620 (six-cent-vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un actionnaire réunit toutes les actions entre ses seules mains, la Société est une société anonyme unipersonnelle au sens de la loi du 25 août 2006 concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle.

Lorsque la Société ne comporte qu'une seule personne, celle-ci est dénommée «associé unique». La Société peut avoir un associé unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Titre III. Administration

Art. 6. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre dénommé «administrateur unique» jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 7. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un Président et, le cas échéant, un vice-président. En cas d'empêchement de l'un et de l'autre, ils sont remplacés par l'administrateur le plus âgé.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président, ou en cas d'empêchement de celui-ci, du vice-président, ou à leur défaut, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent et les décisions y sont valablement et régulièrement prises à la majorité simple des voix exprimées.

Lorsque le Conseil d'Administration est limité à un administrateur unique, cet article n'est pas d'application. Toutes les décisions prises par l'administrateur unique seront retranscrites dans un procès-verbal signé par l'administrateur unique.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la signature de l'administrateur unique, sans préjudice des dé-

cisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont valablement introduites au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son Président, d'un administrateur délégué à ces fins ou de l'administrateur unique.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Dans le cas où la Société dépasserait deux des trois critères de l'article 35 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'Assemblée Générale, qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'Assemblée Générale Annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi de mai à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments respectifs.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents statuts, il est fait référence aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, la comparante déclare souscrire à l'entière du capital de la Société, c'est-à-dire à 620 (six-cent-vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de EUR 31'000,- (trente-et-un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ 1.150,- EUR.

Résolutions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, dûment représentée, détenant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).

Deuxième résolution

Monsieur Arnold Thomas dit Tom KONTZ, commerçant, né le 14 novembre 1943 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2610 Luxembourg, 184 route de Thionville, est nommé administrateur unique, avec le pouvoir d'engager la Société en toutes circonstances par sa seule signature.

Troisième résolution

Madame Aline MAIRE, employée privée, née à Villerupt (France) le 22 janvier 1971, demeurant à F-54430 Rehon (France), 25 rue du Square, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2019.

Cinquième résolution

Le siège social de la Société est établi à L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Laure SINESI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 juillet 2014. Relation GRE/2014/2972. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014127281/158.

(140143614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

Somana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 183.722.

L'an deux mille quatorze,
le quinze juillet.

Par devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «SOMANA S.A. (la «Société»), une société anonyme établie et ayant son siège social au 5, rue Prince Jean, L-4740 Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, issue d'un acte d'approbation de scission entre la Société et la société «DALYAN S.A.», reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 décembre 2013, lequel acte d'approbation de scission fut régulièrement publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (le «Mémorial»), le 08 mars 2014, sous le numéro 616 et page 29522.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 183 722.

La séance est ouverte et est présidée par Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia WEYRICH, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent DEMEUSE, employé privé, avec adresse professionnelle à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé à trois millions soixante-sept mille cinq cents euros (3'067'500.- EUR) représenté par douze mille trois cent soixante-cinq (12'365) actions de catégories A sans valeur nominale et douze mille trois cent soixante-cinq (12'365) actions de catégories B sans valeur nominale est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la nationalité de la Société et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Voshollei, 55, B-2930 Brasschaat, décision à prendre à l'unanimité des actionnaires, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Adoption par la Société de la nationalité belge, le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Personnes Morales à Anvers (Belgique).

2. Fixation de la nouvelle adresse du siège social transféré à Voshollei, 55, B-2930 Brasschaat, Belgique et adoption par la société de la nationalité belge, sous réserve de l'acceptation du transfert de siège par les autorités compétentes en Belgique.

3. Acceptation de la démission avec décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

4. Décision d'autoriser la société BOFIMAS BURG BVBA, avec siège social au 3-5 Marialaan, B-2990 Wuustwezel représentée par Monsieur Marc Haest, administrateur afin de représenter dorénavant la Société devant toutes les instances administratives et fiscales en Belgique à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'inscription de la Société en Belgique.

5. Décision de conférer à la société «LUCOS COMPANY SERVICES S.A.», une société anonyme établie et ayant son siège social au 5 rue Prince Jean, L-4740 Pétange (RCS Luxembourg, section B numéro 11 768), tous les pouvoirs pour exécuter les obligations légales de la Société restant à être faites à Luxembourg et pour radier la Société au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription au Registre des Personnes Morales à Anvers (Belgique).

6. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la nationalité de la Société et de transférer le siège social statutaire et le siège de direction effectif de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Voshollei, 55, B-2930 Brasschaat, Belgique, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

L'Assemblée décide d'adopter par la Société la nationalité belge, le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Personnes Morales à Anvers (Belgique).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de fixer la nouvelle adresse du siège social transféré à Voshollei, 55, B-2930 Brasschaat, Belgique) et que la Société adopte la nationalité belge, sous réserve de l'acceptation du transfert de siège par les autorités compétentes en Belgique.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société actuellement en fonction et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs avec effet au jour de la radiation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser la société BOFIMAS BURG BVBA, avec siège social au 3-5 Marialaan, B-2990 Wuustwezel représentée par Monsieur Marc Haest, administrateur afin de représenter dorénavant la Société devant toutes les instances administratives et fiscales en Belgique à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'inscription de la Société en Belgique.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de conférer à la société «LUCOS COMPANY SERVICES S.A.», une société anonyme établie et ayant son siège social au 5 rue Prince Jean, L-4740 Pétange (RCS Luxembourg, section B numéro 11 768), tous les pouvoirs pour exécuter les obligations légales de la Société restant à être faites au Grand-Duché de Luxembourg et pour radier la Société au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription au Registre des Personnes Morales à Anvers (Belgique).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, N. WEYRICH, V. DEMEUSE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 juillet 2014. Relation: EAC/2014/9910. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014125140/91.

(140141691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

Optimitive International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 181.924.

In the year two thousandfourteen, on the twenty-ninth day of July.

Before Maître Martine DECKER, notary residing in Hesperange.

There appeared:

1.- Optimitive Founders S.L., a Spanish Limited Liability Company with registered office at C/Albert Einstein, 15 - Edificio Ceia, Parque Tecnológico de Alava, 01510 Miñano (Alava). Spain, registered with the Spanish commercial register under Number B01515089, represented by its manager, President of the Board of Directors of the Company, Javier Ángel García Sedano, professionally residing in C/Albert Einstein, 15 - Edificio Ceia, Parque Tecnológico de Alava, 01510 Miñano (Alava), Spain,

2.- Fesaga Capital UG (haftungsbeschränkt), a German corporation with registered office at Weiselerstrasse 83n, 35510 Butzbach, registered with the German commercial register under Number HRB 6845, represented by its manager, Robert Markus Feldmann, professionally residing in Weiselerstrasse 83n, 35510 Butzbach, Germany,

3.- Surge Accelerator 2 LLC, an American corporation with registered office at 802 Lovett Boulevard, 77006 Houston, Texas, USA, registered with the US commercial register under Number 801612487,

all three here represented by Isabel Vallejo Tudanca, lawyer, professionally residing in 2 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of three proxies given under private seal on 22 July 2014 and a power of sub-delegation by Guillermo G. Morales Lopez, professionally residing in 2 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, given on 23 July 2014

the said three proxies and power of sub-delegation, after having been signed "ne varietur" by the poyyholder, the appearing persons and the officiating notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of the registration,

4.- «GGM Venture Capital S.C.A., SICAR» a Luxembourg investment company in risk capital with registered office at 6A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, GD of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under B 171779, represented by its General Partner "GGM Venture Capital General Partner Sàrl", RCS B 171.781, itself represented by its director Mr Guillermo G. Morales Lopez, professionally residing in 2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Isabel Vallejo Tudanca prenamed by virtue of a proxy given under private seal on 23 July 2014,

the said proxy, after having been signed "ne varietur" by the poyxyholder, the appearing person and the officiating notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of the registration,

The appearing parties, acting in the above as stated capacities, have requested the officiating notary to document the following:

1) That they are the shareholders representing the whole subscribed capital of a société à responsabilité limitée established under the laws of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under the name of "Optimitive International Sàrl", a private limited company (société à responsabilité limitée), with registered office at 2, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 8 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 125 on 15 January 2014, the articles of which have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 10 February 2014, published in the said Mémorial C, number 1169 on 8 May 2014, as well as pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 16 April 2014, published in the said Mémorial C, number 1855 on 17 Juillet 2014,

registered with the “Registre de Commerce et des Sociétés” of Luxembourg under number B 181.924 (the “Company”),

II) The Shareholders, represented as above stated, recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. to increase the Company’s subscribed share capital by an amount of thirty thousand fifty-nine euro (EUR 30,059) so as to raise it from its current amount of three hundred seventy-four thousand two hundred forty-eight euro fifty cents (EUR 374,248.50) consisting of two hundred twenty-five thousand four hundred forty-six (225,446) Class A Shares and five hundred twenty-three thousand fifty-one (523,051) Class B Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.50) each to four hundred and four thousand three hundred and seven euro fifty cent (EUR 404,307.50) by the issue of sixty thousand one hundred and eighteen (60,118) new Class A Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.50) each, subject to the payment of a global share premium in the amount of two hundred and four thousand nine hundred and forty-six euro (EUR 204,946);

2. waiver of the existing shareholders to their preferential subscription right as far as needed;

3. to accept subscription for and full payment of sixty thousand one hundred and eighteen (60,118) new Class A Shares by GGM Venture Capital S.C.A., SICAR - RCS B 171779 for its sub-fund GGM High Growth IT Fund and to allot the new Class A Shares against payment in full for such new shares by a contribution in cash.

4. to amend article 5.1 of the Company’s articles of incorporation so as to reflect the new share capital of the Company pursuant to the above resolutions, as follows:

“ Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at four hundred and four thousand three hundred and seven euro fifty cents (EUR 404,307.50) consisting of two hundred eighty-five thousand five hundred and sixty-four (285,564) Class A Shares and five hundred twenty-three thousand fifty-one (523,051) Class B Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.5) each, all of which are fully paid up.”

The Shareholders, after having waived any prior convening notice right have requested the undersigned notary to document the following resolutions taken:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the share capital of the company by an amount of thirty thousand fifty-nine euro (EUR 30,059) so as to raise it from its current amount of three hundred seventy-four thousand two hundred forty-eight euro fifty cents (EUR 374,248.50) consisting of two hundred twenty-five thousand four hundred forty-six (225,446) Class A Shares and five hundred twenty-three thousand fifty-one (523,051) Class B Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.50) each to four hundred and four thousand three hundred and seven euro fifty cent (EUR 404,307.50) by the issue of sixty thousand one hundred and eighteen (60,118) new Class A Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.50) each, subject to the payment of a global share premium in the amount of two hundred and four thousand nine hundred and forty-six euro (EUR 204,946) (the “share premium”), the whole to be fully paid up through a contribution in cash of two hundred thirty-five thousand and five euro (EUR 235,005.-).

Second resolution

The Shareholders resolved to waive their preferential subscription right as far as needed;

Third resolution Subscription - Payment

Thereupon Isabel Vallejo Tudanca, prenamed, acting in its capacity as proxyholder of «GGM Venture Capital S.C.A., SICAR» prenamed, (the “Subscriber”), represented by its General Partner “GGM Venture Capital General Partner Sàrl”, RCS B 171.781, itself represented by its director Mr Guillermo G. Morales Lopez, professionally residing in 2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg,

declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber’s Subfund GGM High Growth IT Fund the sixty thousand one hundred and eighteen (60,118) new Class A Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.5) each thus subscribed, by a contribution in cash subject to the payment of the share premium as indicated above of the amount of two hundred and four thousand nine hundred and forty-six euro (EUR 204,946).

Proof of such cash payment has been given to the undersigned notary and the global amount of two hundred thirty-five thousand and five euro (EUR 235,005) is at the disposal of the Company.

Thereupon the Shareholders resolved to accept the said subscription and the said payment by the Subscriber as well as the allotment of the sixty thousand one hundred and eighteen (60,118) new Class A Shares to the Subscriber as stated above and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company, which will from now on read as follows:

“ Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at four hundred and four thousand three hundred and seven euro fifty cents (EUR 404,307.50) consisting of two hundred eighty-five thousand five hundred and sixty-four (285,564) Class A Shares and five hundred twenty-three thousand fifty-one (523,051) Class B Shares with a par value of fifty cents of euro (EUR 0.5) each, all of which are fully paid up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,120.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail..

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, acting as aforesaid, he signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendvierzehn, den neunundzwanzigsten Juli.

Vor dem Notar Martine DECKER, mit Amtssitz in Hesperingen.

Sind erschienen:

1.- Optimitive Founders S.L., eine spanische Gesellschaft mit Sitz in 15 Albert Einstein, CEIA Building, Alava Technology Park, 01510 Miñano (Alava), Spanien, eingetragen im spanischen Handelsregister unter der Nummer B01515089, vertreten durch ihren Geschäftsführer, Vorsitzender des Verwaltungsrats, Javier Ángel Garda Sedano, mit beruflichem Wohnsitz C/Albert Einstein, 15 - Edificio Ceia, Parque Tecnológico de Alava, 01510 Minano (Alava). Spanien,

2.- Fesaga Capital UG (haftungsbeschränkt), eine deutsche Gesellschaft mit Sitz in Weiselerstrasse 83n, 35510 Butzbach, eingetragen im deutschen Handelsregister unter der Nummer HRB 6845, vertreten durch ihren Geschäftsführer, Robert Markus Feldmann, mit beruflichem Wohnsitz 83n, 35510 Butzbach, Deutschland,

3.- Surge Accelerator 2 LLC, eine amerikanische Gesellschaft mit Sitz in 802 Lovett Boulevard, 77006 Houston, Texas, USA, eingetragen im amerikanischen Handelsregister unter der Nummer 801612487

alle drei hier vertreten durch Isabel Vallejo Tudanca, Juristin, mit beruflichem Wohnsitz in L-5369 Münsbach, 2, rue Gabriel Lippmann, aufgrund von drei privatschriftlichen Vollmachten, gegeben am 22. Juli 2014, und einer Subdelegationsvollmacht gegeben durch Guillermo G. Morales Lopez, mit beruflichem Wohnsitz in L-5369 Münsbach, 2, rue Gabriel Lippmann, am 23. Juli 2014,

welche drei Vollmachten und Subdelegationsvollmacht nach gehöriger «ne varietur» Unterzeichnung durch die Erschienenen und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen verbleiben um mit ihr einregistriert zu werden.

4.- «GGM Venture Capital S.C.A., SICAR» eine luxemburgische Investitionsgesellschaft in Risikokapital, mit Sitz in 6A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im «Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg» unter Nummer B 171779, vertreten durch ihren General Partner “GGM Venture Capital General Partner Sàrl”, RCS B 171.781, hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Mr Guillermo G. Morales Lopez, beruflich residierend in 2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Großherzogtum Luxemburg,

Die erschienenen Parteien, handelnd in ihren oben angeführten Eigenschaften, haben den amtierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

I) dass sie die Gesellschafter, vertretend das gesamte gezeichnete Kapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts "Optimitive International Sàrl" sind, mit Sitz in 2, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Großherzogtum Luxemburg, gegründet aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg, am 8. November 2013, veröffentlicht im „Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations“, Nummer 125 vom 15. Januar 2014, abgeändert aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 10. Februar 2014, veröffentlicht im besagten Mémorial C, Nummer 1169 vom 8. Mai 2014, sowie abgeändert aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 16. April 2014, veröffentlicht im besagten Mémorial C, Nummer 1855 vom 17. Juli 2014,

eingetragen im «Registre de Commerce et des Sociétés» zu Luxemburg unter Nummer B 181.924, (die «Gesellschaft»)

II) Die Gesellschafter, handelnd wie vorbesagt, bekennen ausführlich im Voraus in Kenntnis gesetzt worden zu sein über die zu nehmenden Beschlüsse aufgrund nachfolgender Tagesordnung:

Tagesordnung

1. das Gesellschaftskapital um einen Betrag von dreißigtausend und neunundfünfzig Euro (30.059,- EUR) zu erhöhen, um diesen von seinem jetzigen Betrag von dreihundertvierundsiebzigtausend zweihundertachtundvierzig Euro fünfzig Cent (374.248,50 EUR) eingeteilt in zweihundertfünfundzwanzigtausend vierhundert sechsundvierzig (225,446) Klasse A Anteile und fünfhundertdreiundzwanzigtausend einundfünfzig (523,051) Klasse B Anteile von je einem Nennwert von fünfzig Cent (0,50 EUR), auf vierhundertviertausend dreihundertsieben Euro fünfzig Cent (404.307,50- EUR) zu erhöhen, durch Ausgabe von sechzigtausend einhundert achtzehn (60.118) neuen Klasse A Anteilen von je einem Nennwert von fünfzig Cent (0,50 EUR), zuzüglich eines globalen Aufgeldes in Höhe eines Betrages von zweihundertviertausend neunhundert sechsundvierzig Euro (204.946,- EUR);

2. Verzicht der bestehenden Anteilhaber auf ihr präferenzielles Zeichnungsrecht, sofern als notwendig;

3. die Zeichnung und gänzliche Einzahlung der sechzigtausend einhundert achtzehn (60.118) neuen Klasse A Anteile durch GGM Venture Capital S.C.A., SICAR - RCS B 171779)- für ihren Teilfonds GGM High Growth IT Fund, und Vergabe der neuen Klasse A Anteile gegen integrale Bareinzahlung, zu genehmigen;

4. Abänderung von Artikel 5.1 der Gesellschaftssatzungen um das neue Gesellschaftskapital zu reflektieren zufolge der vorhergehenden Beschlüsse, wie folgt;

« Art. 5. Kapital.

5.1 Das gezeichnete Kapital ist festgesetzt auf vierhundertviertausend dreihundertsieben Euro fünfzig Cent (404.307,50 EUR), aufgeteilt in zweihundertfünfundachtzigtausend fünfhundert vierundsechzig (285,564) Klasse A Anteile und fünfhundertdreiundzwanzigtausend einundfünfzig (523,051) Klasse B Anteile mit einem Nennwert von jeweils fünfzig Cent (EUR 0,50) pro Anteil, allesamt vollständig eingezahlt.»

Die Gesellschafter, nach Verzichtleistung auf jedwede vorherige formelle Einladung haben den amtierenden Notar ersucht folgende von ihnen gefassten Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschließen das Gesellschaftskapital um einen Betrag von dreißigtausend und neunundfünfzig Euro (30.059,- EUR) zu erhöhen, um diesen von seinem jetzigen Betrag von dreihundertvierundsiebzigtausend zweihundertachtundvierzig Euro fünfzig Cent (374.248,50 EUR) eingeteilt in zweihundertfünfundzwanzigtausend vierhundert sechsundvierzig (225,446) Klasse A Anteile und fünfhundertdreiundzwanzigtausend einundfünfzig (523,051) Klasse B Anteile von je einem Nennwert von fünfzig Cent (0,50 EUR), auf vierhundertviertausend dreihundertsieben Euro fünfzig Cent (404.307,50 EUR) zu erhöhen, durch Ausgabe von sechzigtausend einhundert achtzehn (60.118) neuen Klasse A Anteilen von je einem Nennwert von fünfzig Cent (0,50 EUR), zuzüglich eines globalen Aufgeldes in Höhe eines Betrages von zweihundertviertausend neunhundert sechsundvierzig Euro (204.946,- EUR) (das „Aufgeld“), das Ganze integral einzuzahlen durch Bareinlage von zweihundertfünfunddreißigtausend und fünf Euro (235.005,-EUR);

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter verzichten auf ihr präferenzielles Zeichnungsrecht, sofern als notwendig.

Dritter Beschluss

Zeichnung - Einzahlung

Sodann hat Isabel Vallejo Tudanca, vorbenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als Vollmachtnehmerin von «GGM Venture Capital S.C.A., SICAR» vorbenannt, (der “Zeichner”), vertreten durch ihren General Partner “GGM Venture Capital General Partner Sàrl”, RCS B 171.781, sie selbst vertreten durch ihren Geschäftsführer Mr Guillermo G. Morales Lopez, beruflich residierend in 2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Großherzogtum Luxemburg,

erklärt Namens und für den Zeichners Teilfonds GGM High Growth IT Fund die sechzigtausend einhundert achtzehn (60.118) neuen Klasse A Anteile von jeweils fünfzig Cent (0,50 EUR), somit zu zeichnen und sie vollständig in bar einzuzahlen, zuzüglich des vorgenannten globalen Aufgeldes in Höhe von zweihundertviertausend neunhundert sechsundvierzig Euro (204.946,- EUR)

Die Einzahlung des Gesamtbetrages wurde dem amtierenden Notar nachgewiesen und der Betrag von zweihundertfünfunddreißigtausend und fünf Euro (235.005,-EUR) steht der Gesellschaft nunmehr vollständig zur Verfügung.

Sodann haben die Gesellschafter beschlossen die vorgenannten Zeichnung und Einzahlung durch den Zeichner, sowie die Zuweisung der sechzigtausend einhundert achtzehn (60.118) neuen Klasse A Anteile an den Zeichner zu genehmigen wie vorbesagt und die Effektivität der Kapitalerhöhung anzuerkennen.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafter beschließen zufolge der vorhergehenden Beschlüsse Artikel 5.1 der Gesellschaftssatzungen um das neue Gesellschaftskapital zu reflektieren, abzuändern wie folgt

« Art. 5. Kapital.

5.1 Das gezeichnete Kapital ist festgesetzt auf vierhundertviertausend dreihundertsieben Euro fünfzig Cent (404.307,50 EUR), aufgeteilt in zweihundertfünfundachtzigtausend fünfhundert vierundsechzig (285,564) Klasse A Anteile und fünf-

134424

hundertdreiundzwanzigtausend einundfünfzig (523.051) Klasse B Anteile mit einem Nennwert von jeweils fünfzig Cent (EUR 0,50) pro Anteil, allesamt vollständig eingezahlt.»

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Honorare und Auslagen welche Art auch immer welche wegen gegenwärtiger Urkunde anfallen, werden abgeschätzt auf ungefähr 2.120,-EUR.

Der amtierende Notar welcher der deutschen Sprache kundig ist, bekundet dass auf Antrag der erschienenen Parteien gegenwärtige Urkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Fassung und dass auf Verlangen der erschienenen Parteien im Falle einer Abweichung der beiden Fassungen die englische Fassung maßgebend ist.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, zu Hesperingen, am Datum wie eingangs erwähnt Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompargenten, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben diese mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: Vallejo Tudanca, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juillet 2014. Relation: LAC/2014/36044. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 7 août 2014.

Référence de publication: 2014127339/224.

(140143834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

NBIM Karl LBG1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 189.300.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the thirty first day of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

NBIM Karl S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.039,

here represented by Flora Gibert employee with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 25 July 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of NBIM Karl LBG1 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including article 16.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (the "Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until

such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 The Company's object is to directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations;

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means;

3.3 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments;

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector;

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of the 1915 Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject to the availability of funds determined by the Board of Managers or the Sole Manager on the basis of relevant interim accounts.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. They shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least the majority of the Managers are physically present at a Board Meeting held in person.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if all the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be only adopted by a unanimous vote of the Managers present or represented.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting and that a majority of the Managers are physically present in Luxembourg. A person participating in this way shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Board Meeting.

13. Conflict of interest.

13.1 If any of the Managers of the Company has an interest in a matter to be discussed or resolution proposed at a Board Meeting, he shall inform the other Managers of that interest. For the purposes of this article 13, an "interest" of a Manager shall include an interest of such Manager by virtue of such Manager:

13.1.1 holding office as a Manager or director of another person involved in the matter;

13.1.2 holding any other office or employment with another person involved in the matter; or

13.1.3 being interested directly or indirectly in any securities (or any rights to acquire securities) in another person involved in the matter.

13.2 In respect of a matter or resolution in which a Manager has an interest, which is a personal interest opposed to the interest of the Company (a "Personal Conflicting Interest"), such Manager may not participate in relation to the relevant matter or resolution or vote on such matter or resolution or count towards the quorum for a Board Meeting while that matter or resolution is discussed. In all other circumstances without prejudice to the obligation of a Manager to disclose any interest, a Manager may participate in debate in relation to and/or vote at any meeting of the Board of Managers on any matter or resolution concerning a matter in relation to which he has, directly or indirectly, an interest and if he votes his vote shall be counted.

13.3 For the avoidance of doubt, any interest of a Manager arising solely by virtue of his having been nominated for appointment as a Manager by or holding any office or employment or any other contractual relationship with another person involved in the matter irrespective of whether that other person's interest conflicts with that of the Company shall not be deemed to be a 'Personal Conflicting Interest'.

13.4 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm or entity shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm or entity. Any person related as described above to any company or firm or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from participating in debates, considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business and shall not be deemed by reason of such affiliation to have a Personal Conflicting Interest.

13.5 The previous provisions of this article 13 shall not apply where the decision of the Board of Managers or the Sole Manager relates to current operations entered into under normal conditions, and in particular in case of operations concluded between the Company and its Connected Companies.

14. Management fees and expenses.

14.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

15. Manager's liability.

15.1 No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

15.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

16. Shareholders' resolutions.

6.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

16.2 Subject as provided in articles 16.3, 16.4 and 16.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

16.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

16.4 Subject as provided in article 16.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

16.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

16.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

16.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

16.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

16.9 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in article 16.8 and the above provisions of article 16.9, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

16.10 Without prejudice to any legal requirements in relation to such matters being approved by a meeting of the Board of Managers of the Company, the following business acts regarding the Company require the prior written approval of the Shareholders, given under the quorum and majority conditions stated in article 16.2 hereabove:

- (a) any sale of an asset held by the Company of a value exceeding EUR 500,000.-(five hundred thousand Euros);
- (b) any loan to be granted by the Company (to the exclusion of loans granted to entities directly or indirectly wholly owned by Norges Bank, whose registered office is at Bankplassen 2, PB 1179 Sentrum, 0107 Oslo, Norway ("Norges Bank"), which shall not require any approval by the Shareholders);
- (c) any external financing to be granted to the Company (to the exclusion of shareholder financing or financing granted by entities directly or indirectly wholly owned by Norges Bank which shall not require any approval by the Shareholders); and
- (d) any pledge granted over assets held by the Company.

16.11 Any Shareholders' Meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg and the resolutions in writing taken by the Shareholders shall be deemed to have been taken in the Grand Duchy of Luxembourg.

17. Business year and annual accounts.

17.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

17.2 Every year as of the financial year's end, the annual accounts (balance sheet and profit and loss account) are drawn up by the Managers.

17.3 The annual accounts are at the disposal of the Shareholders at the Registered Office of the Company.

18. Distributions on shares.

18.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

18.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

18.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

19. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and article 16. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

20. Interpretation and Luxembourg law.

20.1 In these Articles:

20.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

20.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

20.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

20.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Subscriber	Numbers of shares	Subscription price (EUR)
NBIM Karl S.à r.l.	12,500	12,500.-
Total	12,500	12,500.-

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Extraordinary shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as Managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Per Arne Eriksen, company director, born on 18 August 1973 in Oslo, Norway and residing professionally at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Rupert Robinson, company director, born on 4 May 1969 in Barnston, United-Kingdom, having its private address at 72, Boulevard Napoleon I^{er}, L-2210 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Christof Altendorfer, company director, born on 11 July 1978 in Salzburg, Austria, residing professionally at Queensberry House, 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE, United Kingdom.

2) The Company shall have its Registered Office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trente et un juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

NBIM Karl S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.039, ici représentée par Flora Gibert clerc de notaire demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 25 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de NBIM Karl LBG1 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise conformément à ces Statuts - y compris l'article 16.4 - et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg en vigueur, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations;

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements;

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avois par tous moyens;

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier;

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon des termes qu'elle jugera opportuns;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avois (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1- EUR) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve de l'existence de fonds disponibles tel que déterminés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique sur la base de comptes intermédiaires pertinents.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 si la Société a plus d'un seul Gérant, deux Gérants;

10.3 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunions du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Elles se tiendront au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de Gérance devra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant au quorum requis) au moins la majorité des Gérants soit présente physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si tous les Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à l'unanimité des Gérants présents ou représentés.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence ou de tous autres équipements de communication à con-

dition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de se parler tout au long de la réunion et que la majorité des gérants soit physiquement présente au Luxembourg. Une personne participant de cette manière devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion de Conseil.

13. Conflit d'intérêt.

13.1 Si un des Gérants de la Société a un intérêt dans une affaire à discuter ou dans une résolution proposée lors d'une Réunion du Conseil, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants. Aux fins de cet article 13, un "intérêt" d'un Gérant comprend les intérêts d'un tel Gérant:

13.1.1 exerçant une fonction de Gérant ou de directeur d'une autre personne impliquée dans l'affaire;

13.1.2 exerçant toute fonction ou emploi avec une autre personne impliquée dans l'affaire;

13.1.3 étant directement ou indirectement intéressé dans toutes valeurs mobilières (ou tout droit d'acquérir des valeurs mobilières) portant sur une autre personne impliquée dans l'affaire.

13.2 En ce qui concerne les affaires ou résolutions dans lesquelles un Gérant a un intérêt personnel opposé à celui de la Société (un "Intérêt Personnel Opposé"), ce Gérant n'a pas le droit de participer à cette affaire ou résolution, ou de voter sur telle affaire ou résolution; il n'est pas pris en compte pour le quorum de la Réunion du Conseil pendant que cette affaire ou résolution est discutée. Dans tous les autres cas, sans préjudice de l'obligation d'un Gérant de divulguer tout intérêt, le Gérant peut participer au débat et/ou voter lors de toute Réunion du Conseil sur toute affaire ou résolution portant sur une question en relation avec une affaire pour laquelle il a directement ou indirectement un intérêt, et s'il vote, son vote est compté.

13.3 Pour éviter tout doute, tout intérêt d'un Gérant né simplement par le fait d'être proposé pour nomination comme Gérant, ou d'occuper un poste ou tout emploi ou toute relation contractuelle avec une autre personne impliquée dans l'affaire, peu importe si les intérêts de cette autre personne sont en conflit avec ceux de la Société, ne doit pas être considéré comme un Intérêt Personnel Opposé.

13.4 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et tout autre société ou entreprise ou entité ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise ou entité. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise ou entité, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relation d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de participer aux débats, de délibérer, de voter ou d'agir sur une opération relative à de tels contrats ou transactions et ne devra pas être considérée comme ayant, en raison de cette affiliation, un Intérêt Personnel Opposé.

13.5 Les dispositions précédentes de cet article 13 ne s'appliqueront pas au cas où la décision de la Réunion du Conseil ou du Gérant Unique concerne des opérations courantes, entamées sous des conditions normales et en particulier en cas d'opérations conclues entre la Société et les Sociétés Apparentées.

14. Rémunération et dépenses.

14.1 Sous réserve de l'approbation de(s) Associé(s), le(s) Gérant(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

15. Responsabilité des gérants.

15.1 Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

15.2 Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

16. Résolutions des associés.

16.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

16.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 16.3, 16.4 et 16.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si un tel chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

16.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

16.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 16.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

16.5 Une résolution pour décider de la dissolution de la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

16.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

16.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

16.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

16.9 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par e-mail attaché) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 16.8 et des présentes dispositions de l'article 16.9, peu importe que tous les Associés aient voté ou non.

16.10 Sans préjudice de toutes dispositions légales en rapport avec de telles actions lesquelles requerraient l'approbation par une réunion du Conseil de Gérance de la Société, les actions suivantes nécessitent l'accord écrit préalable des Associés, donné conformément aux conditions de quorum et de majorité décrites ci-dessus dans l'article 16.2:

(a) toute vente d'un actif détenu par la Société d'une valeur supérieure à 500.000, EUR (cinq cent mille Euros);

(b) tout prêt à accorder par la Société (à l'exclusion des prêts accordés à des entités directement ou indirectement détenues entièrement par Norges Bank, dont le siège social est à Bankplassen 2, PB 1179 Sentrum, 0107 Oslo, Norvège ("Norges Bank"), qui ne requerront aucune approbation par les Associés);

(c) tout financement externe accordé à la Société (à l'exclusion d'un financement par un associé ou d'un financement accordé par des entités directement ou indirectement détenues entièrement par Norges Bank, qui ne requerront aucune approbation par les Associés), et

(d) tout nantissement ou servitude grevant un actif appartenant à la Société.

16.11 Tout Assemblée Générale se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg et les résolutions écrites prises par les Associés seront réputées avoir été prises au Grand-Duché de Luxembourg.

17. Exercice social et comptes annuels.

17.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

17.2 Chaque année à la clôture de l'exercice social, les comptes sociaux (bilan et comptes des profits et des pertes) sont préparés par les Gérants.

17.3 Les comptes sociaux sont à la disposition des Associés au Siège Social de la Société.

18. Distributions sur parts sociales.

18.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par Résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

18.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas à des bénéfices effectivement réalisés pourront être récupérées auprès de l'(des) Associé(s).

19. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 16. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

20. Interprétation et loi luxembourgeoise.

20.1 Dans les présents Statuts:

20.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

20.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

20.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

20.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Prix de souscription (EUR)
NBIM Karl S.à r.l.	12.500	12.500,-
Total	12.500	12.500,-

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Per Arne Eriksen, administrateur de sociétés, né le 18 août 1973 à Oslo, Norvège et ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Rupert Robinson, administrateur de sociétés, né le 4 mai 1969 à Barnston, Royaume-Uni, ayant son adresse privée au 72, Boulevard Napoleon I^{er}, L-2210 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Christof Altendorfer, administrateur de sociétés, né le 11 juillet 1978 à Salzburg, Autriche, résidant professionnellement au Queensberry House, 3 Old Burlington Street, Londres, W1S 3AE, Royaume-Uni.

2) Le Siège Social de la Société est établi à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 1^{er} août 2014. Relation: LAC/2014/36547. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2014127322/587.

(140144043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

World Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.237.930,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.127.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of July,
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of World Helicopters S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 51, Avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.127 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, on November 21, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 443 on March 1, 2006. The articles of association (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed enacted by the undersigned notary, dated May 16, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

1) International Helicopters S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.881 (International Helicopters),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2) KKR Aviation Investor S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.815 (KKR AI),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed by virtue of a power of attorney given under private seal; and

3) 1210 Investments L.P. (formerly known as INAER MEP L.P.), a limited partnership organized under the laws of England and Wales, registered under number LP014387 and having its registered address at 1 Duchess Street, London, United Kingdom, W1W 6AN, United Kingdom (1210 Investments),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed by virtue of a power of attorney given under private seal;

which powers of attorney, after having been signed *in* *variety* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, were attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. International Helicopters, KKR AI and 1210 Investments are the shareholders of the Company (the Shareholders) and hold all of the one billion four hundred twenty-six million eight hundred thirty-five thousand two hundred and seventy-three (1,426,835,273) shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up, divided into (i) one billion four hundred twenty-three million seven hundred ninety-three thousand (1,423,793,000) class A shares and (ii) three million forty-two thousand two hundred and seventy-three (3,042,273) class M shares, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty thousand four hundred twenty-two euro and seventy-three eurocent (EUR 30,422.73), in order to bring the said share capital from its current amount of fourteen million two hundred sixty-eight thousand three hundred fifty-two euro and seventy-three eurocent (EUR 14,268,352.73) represented by one billion four hundred twenty-six million eight hundred thirty-five thousand two hundred and seventy-three (1,426,835,273) shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up, divided into (i) one billion four hundred twenty-three million seven hundred ninety-three thousand (1,423,793,000) class A shares and (ii) three million forty-two thousand two hundred and seventy-three (3,042,273) class M shares, to an amount of fourteen million two hundred thirty-seven thousand nine hundred and thirty euro (EUR 14,237,930), by way of the redemption and cancellation of three million forty-two thousand two hundred and seventy-three (3,042,273) class M shares, being the entirety of the class M shares of the Company;

3. amendment to article 5.1 of the Articles; and

4. amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class M shares in the shareholders' register of the Company, as proposed above.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty thousand four hundred twenty-two euro and seventy-three eurocent (EUR 30,422.73), in order to bring the said share capital from its current amount of fourteen million two hundred sixty-eight thousand three hundred fifty-two euro and seventy-three eurocent (EUR 14,268,352.73) represented by one billion four hundred twenty-six million eight hundred thirty-five thousand two hundred and seventy-three (1,426,835,273) shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up, divided into (i) one billion four hundred twenty-three million seven hundred ninety-three thousand (1,423,793,000) class A shares and (ii) three million forty-two thousand two hundred and seventy-three (3,042,273) class M shares, to an amount of fourteen million two hundred thirty-seven thousand nine hundred and thirty euro (EUR 14,237,930), by way of the redemption and cancellation of three million forty-two thousand two hundred and seventy-three (3,042,273) class M shares, being the entirety of the class M shares of the Company, and reimbursement to 1210 Investments.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which will henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital of the Company is set at fourteen million two hundred thirty-seven thousand nine hundred and thirty euro (EUR 14,237,930) represented by one billion four hundred twenty-three million seven hundred ninety-three thousand (1,423,793,000) class A shares having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Shares), in registered form, all subscribed and fully paid-up.”

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class M shares in the shareholders' register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatrième jour du mois de juillet,
par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de World Helicopters S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 51, Avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.127 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, du 21 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 443 du 1^{er} mars 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant, en date du 16 mai 2014 qui n'est pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

1) International Helicopters S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 51, Avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.881 (International Helicopters),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) KKR Aviation Investor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.815 (KKR AI),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

3) 1210 Investments L.P. (anciennement INAER MEP L.P.), une société en commandite organisée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, immatriculée sous le numéro LP014387 et ayant son adresse au 1 Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume-Uni (1210 Investments);

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. International Helicopters, KKR AI et 1210 Investments sont les associés de la Société (les Associés) et détiennent les un milliard quatre cent vingt-six millions huit cent trente-cinq mille deux cent soixante-treize (1.426.835.273) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime (0,01 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en (i) un milliard quatre cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-treize mille (1.423.793.000) parts sociales de classe A et (ii) trois millions quarante-deux mille deux cent soixante-treize (3.042.273) parts sociales de classe M, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social souscrit de la Société d'un montant de trente mille quatre cent vingt-deux euros et soixante-treize centimes (EUR 30.422,73), afin de le porter de son montant actuel de quatorze millions deux cent soixante-huit mille trois cent cinquante-deux euros et soixante-treize centimes (EUR 14.268.352,73), représenté par un milliard quatre cent vingt-six millions huit cent trente-cinq mille deux cent soixante-treize (1.426.835.273) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime (0,01 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en (i) un milliard quatre cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-treize mille (1.423.793.000) parts sociales de classe A et (iii) trois millions quarante-deux mille deux cent soixante-treize (3.042.273) parts sociales de classe M, à un montant de quatorze millions deux cent trente-sept mille neuf cent trente euros (EUR 14.237.930), par le rachat et l'annulation de trois millions quarante-deux mille deux cent soixante-treize (3.042.273) parts sociales de classe M, représentant la totalité des parts sociales de classe M de la Société;

3. modification de l'article 5.1 des Statuts; et

4. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe M dans le registre des associés de la Société.

Ces faits exposés, les parties comparantes, agissant par le biais de leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire capital social souscrit de la Société d'un montant de trente mille quatre cent vingt-deux euros et soixante-treize centimes (EUR 30.422,73), afin de le porter de son montant actuel de quatorze millions deux cent soixante-huit mille trois cent cinquante-deux euros et soixante-treize centimes (EUR 14.268.352,73), représenté par un milliard quatre cent vingt-six millions huit cent trente-cinq mille deux cent soixante-treize (1.426.835.273) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime (0,01 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en (i) un milliard quatre cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-treize mille (1.423.793.000) parts sociales de classe A et (iii) trois millions quarante-deux mille deux cent soixante-treize (3.042.273) parts sociales de classe M, à un montant de quatorze millions deux cent trente-sept mille neuf cent trente euros (EUR 14.237.930), par le rachat et l'annulation de trois millions quarante-deux mille deux cent soixante-treize (3.042.273) parts sociales de classe M, représentant la totalité des parts sociales de classe M de la Société, et remboursement à 1210 Investments.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quatorze millions deux cent trente-sept mille neuf cent trente euros (EUR 14.237.930) représenté par un milliard quatre cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-treize mille (1.423.793.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune (les Parts Sociales), sous forme nominative, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe M dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 août 2014. LAC/2014/36727. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2014.

Référence de publication: 2014127539/194.

(140144106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

NIP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-8380 Caoellen, 89A, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 189.320.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

N1ghtfor S.à r.l., a private limited liability company established under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

duly represented by two (2) of its managers "Private Equity Finance & Investment Management Company SA", a company established under laws of Belgium, whose registered office is at 489, Avenue Louise, B-1050 Brussels, registered with the "Moniteur belge" under number 0895.163.114, itself duly represented by its managing director Mr Pierfrancesco POZZI ROCCO, residing at 16, Avenue des Erables, B-1640 Rhode St. Genève

and Mr Gregory CENTURIONE, residing professionally at 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, himself represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg on July 17th, 2014.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of NIP S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 the Company's object may include (i) the development, the creation and the acquisition, including by way of contribution, of technology consisting of any patent, industrial and commercial trademark, copyright, design model and know-how, under whatsoever form and (ii) the registration, the management and the exploitation of the above mentioned by way of use, grant of use, sale, transfer, exchange or otherwise;

3.2 to act as a société de participation financière and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is thirty thousand euro (EUR 30,000) divided into thirty thousand (30,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Managers subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Managers subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by at least three (3) managers (the "Managers"), who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 The Managers will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 the joint signatures of at least of two (2) Managers on three (3) 10.2 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, they may delegate any of the Board of Managers' powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders

shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31st, 2014.

Subscription - Payment

The share capital has been subscribed as follows:

N1ghtfor S.à r.l.	30,000 Shares
Total:	30,000 Shares

All these Shares have been fully paid up by a contribution in cash so that the sum of thirty thousand euro (EUR 30,000) corresponding to a share capital of thirty thousand euro (EUR 30,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed party, representing the entirety of the subscribed share passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following person is appointed as manager of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Venrey S.à r.l., a private limited liability company established under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, registered under number B 182.196 at the Luxembourg Trade and Companies' Register;

- Private Equity Finance & Investment Management Company SA, a société anonyme company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at 489, Avenue Louise, B-1050 Brussels, and registered with the "Moniteur belge" under number 0895.163.114, and

- Mr Gregory Centurione, born in Etterbeek (Belgium), on 22 December 1972 and residing at 89A rue Pafebruch L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

N1ghtfor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

dûment représentée par deux (2) de ses gérants Private Equity Finance & Investment Management Company SA, une société de droit belge, ayant son siège social au 489, Avenue Louise, B-1050 Bruxelles, immatriculée auprès du «Moniteur belge» sous le numéro 0895.163.114, elle-même dûment représentée par son administrateurdélégué Monsieur Pierfrancesco POZZI ROCCO, demeurant au 16, Avenue des Erables, B-1640 Rhode St. Genèse

et Monsieur Gregory CENTURIONE, demeurant professionnellement au 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, lui-même représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée lui délivrée sous seing privé à Luxembourg le 17 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme - Dénomination sociale.

1.1 Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de NIP S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans l'enceinte de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société a à ce moment un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société a à ce moment un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même municipalité ou non) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") adoptée conformément aux présents Statuts - y compris l'article 13.4 - et aux lois telles que modifiées du Grand-Duché du Luxembourg, y compris la Loi de 1915 ("Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social ou autres de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à ce que la situation se normalise; cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera Luxem-

bourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales dans et en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

3. Objet. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 l'objet social de la Société peut inclure (i) le développement, la création et l'acquisition, y compris par voie d'apport, de technologie consistant en tout brevet, marque de fabrique ou commerciale, droit d'auteur, modèle et savoir-faire, sous quelque forme que ce soit et (ii) l'enregistrement, la gestion et l'exploitation des technologies précitées par voie d'utilisation, l'octroi du droit d'utilisation, vente, transfert, échange ou autrement;

3.2 d'agir en tant que société de participation financière et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient pour l'heure un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, obligations non-garanties, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.3 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.4 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.5 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, tout personne appartenant à la Société;

3.7 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité Détentric") qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle une Entité Détentric a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette ou d'une obligation financière;

3.8 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.9 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.10 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, cocontractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de trente mille euros (EUR 30.000,-) divisé en trente mille (30.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs de Parts Sociales au moment pertinent, et "Associé" sera interprété en conséquence.

5.2 La Société pourra établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions concernant l'utilisation du Compte de Prime d'Emission seront prises par le(s) Gérant(s) conformément à la Loi de 1915 et les présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux ou autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en rémunération de cette contribution et peut affecter ces contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions concernant l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) conformément à la Loi de 1915 et les présents Statuts. Afin de dissiper tout doute, toute décision ci-dessus mentionnée pourra, sans que cela ne soit une obligation, affecter tout montant alloué à un contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de provisions différentes dans les présents Statuts.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses Parts Sociales conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Transfert des parts sociales.

7.1 Lorsqu'il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Lorsqu'il y a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-Associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois-quarts des Parts Sociales;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-Associés que moyennant l'agrément des propriétaires de Parts Sociales représentant les trois-quarts des Parts Sociales appartenant aux survivants ou dans les circonstances envisagées à l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par au moins trois (3) gérants (les "Gérants"), qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée et liée vis-à-vis des tiers:

10.1 par la signature conjointe d'au moins deux (2) gérants sur les trois (3);

10.2 par la seule signature de toute personne à qui ce pouvoir a été délégué, conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, ils pourront individuellement déléguer n'importe lesquels des pouvoirs du Conseil de Gérance pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins une majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des votes des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participantes à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de se parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus que trois quarts des Parts Sociales, toutefois si un tel chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour décider de la dissolution de la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

13.8.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour l'adoption de résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.8.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou pas

14. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés pourront être recouvrées auprès de(s) l'Associé(s) concerné(s).

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à cet instant la Société n'a qu'un seul Associé, cet Associé pourra, à sa discrétion, résoudre de liquider la Société en évaluant personnellement les actifs et les passifs, connus ou non, de la Société.

17. Loi luxembourgeoise et interprétation.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence fait à:

- (a) Un genre, inclut tous les autres genres;
- (b) (à moins que le contexte n'exige une interprétation différente) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) Une "personne" emporte référence à tout individu, entreprise, société, corporation, ou autre personne morale, gouvernement, Etat ou agence étatique ou tout autre joint venture, association, ou partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (peu important qu'ils aient ou non une personnalité morale distincte);
- (d) Une disposition législative ou loi inclut toutes les modifications pouvant y être apportées et toutes les nouvelles promulgations (avec ou sans modifications) de celles-ci.

17.1.2 Les mots "inclut" et "incluant", devront être interprétés comme étant suivis des mots "sans limitations" et des termes généraux ne devront pas être interprétés restrictivement en raison de mots les suivants ou les précédant indiquant une classe particulière d'actes, affaires ou choses ou d'exemples tombant dans le champ des termes généraux;

17.1.3 Les titres des présents Statuts n'affectent pas leur interprétation ou structure.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est soumise à toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

N1ghtfor S.à r.l.	30.000 Parts Sociales
Total:	30.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente mille euros (EUR 30.000,-) correspondant à un capital de trente mille euros (EUR 30.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, a pris, via son mandataire, les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées au Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Venrey S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 89A rue Pafebruch L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.196;

- Private Equity Finance & Investment Management Company SA, une société anonyme de droit belge ayant son siège sociale à Avenue Louise 489, 1050 Bruxelles, Belgique, enregistrée auprès du «Moniteur belge» sous le numéro 0895.163.114; et

- Monsieur Gregory Centurione, né à Etterbeek (Belgique), le 22 décembre 1972, ayant son adresse professionnelle au 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Pozzi Rocco, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 31 juillet 2014. LAC/2014/36268. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2014.

Référence de publication: 2014127329/537.

(140144292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

Anmol s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 15, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 166.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014123950/10.

(140138346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

AS Promotion Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 167.301.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014123966/10.

(140138510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

ALS Holdings (International), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 117.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l.

Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2014123940/13.

(140138531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.
